

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE
Séance du 29 mars 2021

(Ce procès-verbal a été rédigé avant les annonces du 31 mars du Président de la République. Certaines dates d'activités à venir ne sont plus d'actualité.)

Liste d'émargement en archives à l'école

Le conseil d'école s'est réuni le lundi 29 mars, à 18 h 00, par visioconférence, suite au protocole sanitaire en vigueur à cette date, interdisant les réunions à plus de 6 personnes.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

BILAN DES ACTIVITÉS DU DÉBUT D'ANNÉE ET PROJETS DES CLASSES

Il y a eu peu d'activités depuis le premier conseil d'école (novembre 2020) suite aux protocoles sanitaires de novembre 2020 puis de janvier 2021. Beaucoup d'activités qui devaient avoir lieu ont été annulées : courses régulières, marché de Noël des classes maternelles, séances cinéma de Noël et « École et cinéma », séances natation CP-CE1 Mme Pissot et Mme Vialle, spectacle « Gainsbourg for kids » pour les élèves des classes CE2, CM1 et CM2, à Mamers (5 novembre), cross Ouest-France, spectacle « Petite Rouge » pour tous les élèves des classes maternelles et de CP-CE1 Mme Pissot, à Mamers (12 novembre), initialement prévu en avril 2020 et déjà reporté à cause du confinement de mars 2020, spectacle Tik Tak Tok pour les élèves des classes de GS et CE1 (25 mars),

Activités ayant eu lieu :

- De septembre à octobre 2020 : Intervention d'une professeure de l'EMDI, tous les lundis matin pour les cinq classes de l'école maternelle, financée par la CDC Maine Saosnois.
- Janvier 2021 : 3 séances de volley-ball pour les 4 classes de CM1-CM2 avec un intervenant du Comité de la Sarthe de volley-ball.
- Depuis fin janvier 2021 : Intervention d'une comédienne, Mme Truillet, avec l'association « Telle pêche, telle figue », mardis et vendredis, pour les 4 classes de CM1-CM2 et la classe d'ULIS école, dans le cadre du projet PEAC
- Jeudi 28 janvier : Sortie à la salle Saugonna, à Mamers, pour assister à la répétition générale du spectacle « Opus Lunae » pour les 4 classes de CM1-CM2.
- Jeudi 18 février : Rencontre à l'école élémentaire d'un illustrateur M. Hubert Poirot-Bourdain pour les classes de CE1-CE2 Mme Vialle, CM1-CM2 Mme Struga, ULIS école Mme Dodin pour finaliser le travail de ces classes sur la course du Vendée Globe.
- Mardi 16 février : Carnaval pour les classes maternelles.
- Vendredi 19 février : Carnaval pour les classes élémentaires. Les enfants ont pu se déguiser mais il n'y a pas eu de défilé en ville.
- Vendredi 26 mars : Fête du court-métrage, classes élémentaires et maternelles, projection de films proposée par le service culturel de la CDC Maine Saosnois.

À venir : Les activités en extérieur restent autorisées sous réserve de changement du protocole sanitaire.

- Jeudi 8 avril : Journée au jardin potager, classes de MS Mmes Garcia et Landeau, classe de GS Mme Farcy.
- Jeudi 22 avril : Nettoyage du parc du château (ramassage des papiers...) par les classes de CE2 Mmes Corallo et Fréteillère, de CM1-CM2 Mmes Berger, Bougard, Struga et M. Gaudré, d'ULIS école Mme Dodin.
- Vendredi 23 avril : Intervention d'une illustratrice, classe de CM1-CM2 M. Gaudré, suite à un prix gagné lors du concours de la 25^e heure du livre.
- Mardi 11 mai : Spectacle « Gainsbourg for kids », salle Saugonna, à Mamers, à confirmer suivant le protocole sanitaire.
- Jeudi 3 juin : Sortie à La Ferté-Bernard, classes de CP M. Hubert et d'ULIS école Mme Dodin, dans le cadre du projet Espaces Naturels Sensibles du Conseil Départemental.
- Jeudi 10 juin : Journée au jardin potager, classes de CM1-CM2 Mme Struga et CM1-CM2 M. Gaudré.
- Jeudi 17 juin : Journée au jardin potager, classes de CM1-CM2 Mmes Berger et Bougard.
- Jeudi 24 juin : Journée au jardin potager, classes de CE1 Mme Meuley et CE1-CE2 Mme Vialle.

Les séances de natation à la piscine de la Ferté-Bernard pour les élèves de Grande Section, tous les jeudis du 22 avril au 27 juin de 10 h 10 à 10 h 50, pour le premier groupe (Mme Barroche) et tous les vendredis du 23 avril au 28 juin de 10 h 10 à 10 h 50, pour le deuxième (Mme Farcy), devraient avoir lieu sous réserve d'un nouveau changement du protocole sanitaire.

Le concert des classes élémentaires prévu le mardi 29 juin est annulé.

Date à retenir :

- Dimanche 2 mai : Randonnée goûter organisée par l'APEB, association des parents d'élèves, à confirmer.

ACHATS

Les enseignants des classes maternelles souhaitent l'achat de deux carrés en bois pour le jardinage ainsi que de matériel de motricité. La liste a été communiquée à la municipalité en janvier. Ils demandent de prévoir la pose de rideaux ou de stores pour obscurcir la salle de motricité en cas de spectacles ou de projections de films (salle trop lumineuse). Les rideaux qui existaient avant ont été enlevés car ils étaient abîmés.

Il serait souhaitable de renouveler rapidement le mobilier (chaises) de deux classes élémentaires, celles de Mmes Meuley et Vialle ou en attendant que toutes les chaises soient vérifiées par les services techniques.

Les enseignants des classes élémentaires demandent l'achat de matériel informatique. La liste a été communiquée à la municipalité en janvier. Elle a été complétée suite à l'appel à projet pour un Socle Numérique dans les Écoles (SNE). Cet appel à projet vise à soutenir la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires (cycles 2 & 3) qui n'ont pas atteint le socle numérique de base. L'équipement de base de la salle de classe se compose d'un vidéoprojecteur avec tableau numérique interactif (TNI) ou d'un vidéoprojecteur interactif (VPI) ou d'un écran tactile interactif (ETI) et d'un poste de travail (PC de préférence mobile) qui permet d'accéder à Internet, d'exploiter les ressources et les services en ligne, de piloter les périphériques et les utilitaires ou services de la classe. Complémentairement à cet équipement de classe fixe, il est prévu également des équipements mobiles mutualisables au sein de l'école. Il peut s'agir de packs de tablettes tactiles, d'ordinateurs ultraportables, de tablettes PC portables. La base d'un pack de tablettes/ordinateurs ultraportables ou d'une classe mobile (10, 12 ou 15 terminaux) pour 4 classes est souhaitée. L'État peut subventionner jusqu'à 70 %. La mairie a répondu à l'appel à projet.

Mmes Bougard et Struga demandent la pose de rideaux ou de stores pour obscurcir leurs salles de classe. En effet, l'utilisation du TBI (plus ancien) n'est plus possible quand la salle est trop lumineuse.

TRAVAUX

Les enseignants des classes maternelles demandent quelques travaux. Le plus urgent est la réparation de la porte de l'abri qui permet de ranger les vélos et les porteurs. Cet abri est en plastique et n'a pas résisté à un usage quotidien. Il serait préférable qu'il soit remplacé par une cabane en bois. Les fenêtres de la classe de Mme Barroche doivent être vérifiées car il y a des infiltrations. Il serait souhaitable que certaines peintures qui sont écaillées (couloirs et classes...) soient refaites, à prévoir pour une période de vacances. Cela a déjà été demandé lors de précédents conseils d'école.

Dans le bâtiment rénové, rue Brombacher, dans les classes de Mme Corallo et M. Gaudré, les interrupteurs sont placés au fond de la classe. Il faudrait en ajouter à l'entrée. Les enseignants demandent également la pose de panneaux en imitation liège. Il y en a déjà quelques-uns. Cela permet l'affichage sans abîmer le revêtement mural. Ils souhaiteraient être consultés avant sur l'endroit où installer ces panneaux.

QUESTIONS DIVERSES

Les enseignants demandent une signalisation plus compréhensible pour les noms des écoles. Des personnes ont eu des difficultés à trouver l'école maternelle car elle s'appelle « Charles Perrault ». Ils proposent qu'elle prenne le nom « École Catherine Paysan (maternelle) ». Il serait souhaitable que la pancarte présente au rond-point de l'avenue de la Forêt soit modifiée (demande déjà formulée en mars 2019). Il faudrait également mettre des panneaux de signalisation concernant les écoles en ville.

Remarques des représentants des parents d'élèves :

« Malgré les contraintes humaines et financières que le protocole sanitaire a impliquées, nos enfants ont toujours eu accès à un service de restauration scolaire, avec un plat chaud et non un panier-repas, et ce sans surcoût pour les familles.

D'autre part, malgré la situation rurale de notre commune les enfants se sont vus offrir des opportunités d'accès à la culture (théâtre, venue d'un illustrateur...) ce qui est une chance non négligeable au vu du contexte actuel.

À cet effet il nous paraît important de remercier les enseignants et la commune pour ces points positifs. »

Les enseignants remercient les représentants de parents d'élèves pour leur remarque et expliquent qu'ils essaient au maximum de maintenir les activités culturelles tout en respectant les contraintes sanitaires.

Mme la maire adjointe remercie également les parents. Elle indique que la municipalité fait au mieux mais que c'est très compliqué avec les protocoles qui évoluent constamment et qui deviennent plus compliqués à appliquer (non-brassage des classes, surface minimum par enfant, nettoyages répétés...). Cela implique la présence de plus d'adultes sur le temps du midi. Certains jours, si un ou plusieurs agents municipaux sont absents, le personnel administratif de la mairie ou les élus doivent les remplacer.

Questions des représentants des parents :

1) *Sécurité aux abords de l'école primaire : un mot a été distribué dans les cahiers et malheureusement nous sommes démunis face au comportement et au manque de civisme de certains parents.*

Avant d'en arriver à des solutions radicales, nous devons réfléchir ensemble au moyen d'éduquer davantage les parents qui persistent à se garer n'importe comment.

Mme la maire adjointe répond qu'au dernier conseil d'école, il avait été demandé de mettre un mot dans les cahiers de liaison pour demander des bénévoles pour assurer la sécurité à la sortie de l'école. Elle ajoute qu'aucune réponse n'est remontée à la mairie.

Une représentante des parents indique que la situation n'a pas évolué et c'est une question de civisme de chacun. Elle pense que ce serait déjà positif qu'une personne fasse traverser les enfants.

Les représentants des parents ajoutent que le policier intercommunal est présent de temps en temps mais qu'il n'intervient pas systématiquement auprès des personnes qui sont mal garées. Mme la maire adjointe répond qu'elle va faire remonter cela.

Le directeur propose que la municipalité informe les parents que le policier intercommunal est habilité à verbaliser en cas de non-respect des règles de circulation ou de stationnement.

2) *Maintien du lien parents-école : En raison du protocole, l'accès aux bâtiments n'est plus possible, et certains parents se sentent privés du lien avec les enseignants. Peut-être faudrait-il rappeler aux familles que le lien avec l'école n'est pas impossible et que des échanges sont envisageables avec les enseignants par mail ou sur rendez-vous. Un point positif cependant : les mails informant des évènements liés à l'école (absences, sorties, papiers urgents...) sont très utiles.*

Le directeur répond que l'accès à l'école reste possible mais qu'il est, effectivement, limité. Néanmoins, les enseignants continuent de recevoir les parents en entretien individuel sur rendez-vous. Les familles peuvent communiquer avec eux et avec l'école par le cahier de liaison, par courriel ou par téléphone avec la direction.

Le directeur ajoute que cette information pourra être à nouveau communiquée aux familles.

Mme la maire adjointe annonce qu'une étude a été demandée par la municipalité pour le remplacement du portail en bois de l'école, place d'Armes.

Suite à l'utilisation de la salle de motricité de l'école élémentaire par la municipalité pour la restauration scolaire, une enseignante demande si les classes de CM1-CM2 peuvent utiliser la salle de danse de l'école de musique également le jeudi pour l'activité théâtre. Elle est déjà utilisée certains mardis et vendredis pour la même activité. Les enseignants de CM1-CM2 remercient la communauté de communes pour la mise à disposition de cette salle. Mme la maire adjointe répond que cela a été vu avec la communauté de communes Maine Saosnois, propriétaire de la salle, que c'est possible mais qu'il faudra prévenir la mairie si aucune classe n'y va car un agent vient y faire le ménage quand l'école l'occupe.

Le directeur présente le bilan des comptes au 29 mars 2021 :

Coopérative OCCE, classes élémentaires, Crédit Mutuel : compte chèque 20 138,39 € et caisse 3,46 €. Total actif 20 141,85 €

Association USEP, classes maternelles, Crédit Mutuel : compte chèque 10 364,04 € et livret 5 213,33 €. Total actif 15 567,37 €

Les comptes sont consultables au bureau des deux écoles, il suffit d'en faire la demande auprès du directeur.

Le conseil d'école du 3^e trimestre aura lieu le mardi 15 juin, à 18 h 00, à la salle Mélusine si le protocole le permet ou par visioconférence sinon.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 10.

À Bonnétable, le 29 mars 2021

Le directeur : P. Royer



Copie transmise à :

- Monsieur le maire de Bonnétable ;
- Madame la maire adjointe ;
- Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale ;
- Mesdames et Messieurs les représentants élus des parents d'élèves ;
- Mesdames les membres du RASED ;
- Mesdames, Messieurs les membres de l'équipe enseignante.